



# LE POINT SUR LES TRAVAUX

## EN BREF

### C'est fait !

- Au parc Robert Guignard, une clôture autour des jardins familiaux a été posée.
- Les 4 bornes en béton devant le monument aux morts, place Saint-Michel, ont été refaites.

### C'est en cours...

- La police municipale a recensé toutes les places réservées aux personnes à mobilité réduite, afin de pouvoir les mettre en conformité. Les panneaux seront posés rapidement et les marquages adaptés au printemps.
- Six cendriers sont en cours de fixation à l'extérieur de la salle des fêtes. D'autres le seront prochainement au stade, à l'espace Trianon, à l'espace Theuriet et à la salle Anne de Rohan. Par ailleurs, le brûleur du chauffage de la salle des fêtes étant déficient, il a été provisoirement remplacé par un modèle d'occasion. Il n'empêche que le chauffage et la sonorisation devront être changés. A suivre...

### C'est pour bientôt !

- Programme d'entretien de fin d'année :
  - Aménagement de l'entrée de l'hôpital (devant RD 910) : 8 852 € HT.
  - Trottoirs aux Archambaults : 7 400 € HT. Le revêtement sera peut-être posé au printemps en fonction de la météo.
  - Enrobés rue du Château, rue des Douves et rue de Loches : 2 000 € HT.
  - Revêtement de chaussée rue du Docteur Patry : 1 130 € HT.
  - Bordures place du Maréchal Leclerc : 1 691 € HT.

Total HT = 22 573 € soit 27 087,60 € TTC

- Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition : une opération technique importante sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire. Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne réseau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes.

## AU SQUARE DES AFN

Soucieuse des problématiques liées aux déjections canines, la mairie de Sainte-Maure-de-Touraine initie la mise en place d'un distributeur de sacs à déjection canine au square des



AFN, souvent fréquenté par les enfants et situé à proximité de la rue du docteur Patry. A titre de rappel, la réglementation concernant ces incivilités est stricte et prévoit une contravention de 35 € (article R 632-1 du Code pénal).

## À L'ÉCOLE PRIMAIRE VOLTAIRE

Les travaux réalisés cet été se sont déroulés conformément au planning. Le désamiantage a été réalisé et les résultats d'analyses sont bons. 2016 constituera la dernière tranche de travaux de rénovation de cette école. Le montant des travaux

s'élèvera à 431 000 € HT et comprendra tous les aménagements intérieurs. Pour permettre une bonne réalisation, les menuiseries commenceront à être remplacées pendant les vacances d'hiver (du 6 au 22 février) et de printemps (du 2 au 18 avril).

## EN CENTRE-VILLE

Voici quelques chiffres concernant les dépenses liées à l'achat du mobilier urbain de 2001 à 2014 : Le coût de ces dépenses pour la commune a été de 242 957 €. Les subventions se sont élevées à 59 707 € (les subventions proviennent également des impôts, autres que l'impôt local) ; en conséquence, le coût net pour la commune a été de

183 250 €. Pour information, nous sommes dans l'obligation de changer les 4 barrières autour du marché. Cette opération se fera sur deux exercices budgétaires (2015-2016), vu le prix d'une barrière (5 400 €). Nous ne pouvons pas pérenniser l'achat de ce mobilier urbain, car il est trop onéreux pour la ville.



## LE NOUVEAU PÔLE SANTÉ SUD 37 S'APPRÊTE À OUVRIR

Les travaux ont débuté en janvier 2014. Les objectifs de ce projet étaient de regrouper une partie de l'offre de services proposés par l'hôpital de Sainte-Maure-de-Touraine, d'offrir de nouvelles conditions d'hébergement et de permettre un accueil plus adapté aux besoins des

Seniors. Les nouveaux locaux compteront, prochainement, en plus des 70 lits déjà installés dans le bâtiment existant, 87 lits d'EHPAD supplémentaires et 91 places en SSIAD (service de soins infirmiers à domicile). Le service de médecine de 14 lits et les 14 places de PASA

(Pôle d'Activité et de Soins Adaptés) sont maintenus. Les anciens locaux situés au 32 avenue du Général de Gaulle seront définitivement libérés. L'établissement fera appel aux services d'une entreprise de déménagement spécialisée dans ce type de structure.

### A noter :

- Journée porte ouverte samedi 12 décembre. Venez visiter le nouveau pôle Santé Sud 37 !
- Installation des résidents du 11 au 17 janvier, de façon progressive, pendant 3 jours.



## LA MAISON DE SANTÉ

Lors du conseil de surveillance du 29 octobre 2015, M. Champigny, maire de la commune et président du conseil de surveillance de l'hôpital, a fait voter le prix de vente du terrain appartenant à l'hôpital, qui accueillera prochainement la maison de santé. Un vote à bulletin secret a eu lieu pour la vente à 130 000 €. Le résultat fut 7 voix pour, 2 contre. La maison de santé sera donc bien implantée sur le terrain situé à proximité de l'hôpital.

## SUR L'AUTOROUTE

Une rencontre a eu lieu à la mairie avec Vinci Autoroutes afin d'évoquer les travaux de l'A10 entre Tours et Poitiers dont l'objectif est :

- de renforcer un tronçon de 24 km par l'élargissement à 2 x 3 voies, entre Tours et le péage de Sainte-Maure-de-Touraine
- d'aménager le terre-plein central jusqu'à Poitiers (70 km).

La mise en place est prévue pour fin 2019 pour le terre-plein central et fin 2023 pour

l'élargissement à 2 x 3 voies. Un viaduc supplémentaire devrait voir le jour dans la vallée de Courteineau sous réserve de la déclaration d'utilité publique et des autorisations administratives nécessaires (montant total de l'investissement financé par Vinci Autoroutes : 305 millions d'euros).



Si ce projet voit le jour, la municipalité mettra tout en œuvre pour minorer les nuisances, en collaboration avec Vinci Autoroutes.

## À LA CANTERIE

Dans le cadre de sa politique dynamique d'appui au commerce de proximité, la mairie de Sainte-Maure-de-Touraine met tout en œuvre pour aider les porteurs de projet à s'installer sur le territoire communal. Le terrain cadastré section ZS n° 200, situé sur la zone artisanale de la Canterie, d'une superficie de 1 630 m<sup>2</sup>, constitue un emplacement idéal. Jusqu'ici inoccupé,

sa vente constitue une opportunité intéressante pour la commune, apportant un dynamisme nouveau par la création d'une société de location-vente (vente et location d'utilitaires et de matériel). Le Conseil municipal du 8 octobre 2015 autorise Monsieur le Maire à vendre ledit terrain pour un montant de 35 000 €.

## LE CHANTIER DU GYMNASE



Chaque semaine, retrouvez une photo légendée du chantier du gymnase sur le site Internet de la ville : [www.sainte-maure-de-touraine.fr](http://www.sainte-maure-de-touraine.fr) La dernière photo en date montre que le terrassement touche à sa fin.

## CHASSE AU GASPI !

Un état des lieux des dépenses liées à des études sur des projets n'ayant pas abouti a été réalisé.

Ainsi, entre 2001 et 2012, les contribuables sainte-mauriens ont payé 633 860 € d'études.

Depuis avril 2014, ces dépenses concernent :

- une étude obligatoire sur la mise en accessibilité des étages de l'école Perrault et du bâtiment Trianon : 3 840 €
- une étude de relevé topographique de la place du Château Gaillard qui doit être réhabilitée : 1 440 €.

## SOYEZ VIGILANTS

Des individus se présentant comme mandatés par la mairie circulent au sein de notre commune. Ils proposent des services à domicile (rénovation de l'habitat...). Les personnes

âgées ou vulnérables peuvent être victimes de certaines pratiques abusives du démarchage à domicile ! Nous rappelons que la mairie ne fait aucun démarchage à domicile.

## VIVE NOS AÎNÉS !

C'est la tradition : en octobre la ville invite les habitants de 72 ans et plus à un déjeuner convivial. L'occasion pour des personnes parfois isolées ou sortant peu, de retrouver des connaissances autour d'un bon repas.

Les élus remercient tous les acteurs et bénévoles qui ont rendu ce rendez-vous possible : mise à disposition d'un minibus pour le transport des aînés, portage

des repas au domicile des personnes malades, accueil des convives par la toute nouvelle association des jeunes de Sainte-Maure-de-Touraine.

Cet évènement annuel permet de montrer aux Aînés que nous n'oublions pas qu'ils ont, en leur temps, participé à la construction, au développement et à l'amélioration de la vie de notre commune.



## DEVENIR ACTEUR DE SA RUE

Tel était l'objectif visé à travers l'opération « J'aime ma rue » qui a eu lieu le 5 novembre dernier dans le quartier des Vauzelles, à Sainte-Maure-de-Touraine.

Cette initiative de Mme Fouasse, élue à l'Environnement et des services municipaux (Espaces verts et Développement Durable) avait pour but de sensibiliser les habitants au désherbage manuel.

Quelques riverains se sont

initiés à cette technique grâce aux conseils des agents des espaces verts.

Précisons que le désherbage manuel améliore le cadre de vie et limite l'utilisation de produits phytosanitaires, bientôt interdits au niveau national. La municipalité les remercie de leur participation.

La municipalité envisage de reconduire prochainement cette opération dans d'autres quartiers.



## EN UN CLIC !

Pour suivre plus aisément les décisions prises par les élus de la communauté de communes, un lien a été créé sur le site Internet de la ville dans la rubrique « Sainte-Maure infos », en page

d'accueil. Une façon simple d'accéder à l'information !



## A NE PAS MANQUER...

### NOVEMBRE

- 28 : soirée dansante du Football Club
- 29 : déjeuner dansant des Anciens élèves du Couvent

### DÉCEMBRE

- 5-6 : Village de Noël
- 6 : exposition de Renault 4L
- 6 : rando du Téléthon
- 6 : 1<sup>er</sup> tour des élections régionales
- 12 : porte ouverte à l'hôpital

Robert Guignard

- 12 : « la boîte à merveilles » bibliothèque municipale
- 13 : 2<sup>nd</sup> tour des élections régionales
- 29 : collecte de sang

### EXPOSITIONS

- Jusqu'au 31/12 : « A la découverte du patrimoine moderne de la Ligne de train à Grande Vitesse » - maison du patrimoine

# VivaCité

Informations municipales de Sainte-Maure-de-Touraine

Directeur de publication : Michel Champigny, rédacteur en chef : Claire Vachedor, conception : Caroline Auzanneau, IPNS.

## LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, J'ai eu souvent l'occasion de vous croiser au cours de cet été qui s'est voulu chaud et ensoleillé, pour partager, avec vous, des moments de convivialité.

Mais le brouillard du matin, les jours qui diminuent nous informent que la saison est passée.

L'arrivée de l'automne et c'est l'été qui s'endort, les feuilles des arbres aux couleurs rouillées tombent maintenant des branches dépouillées, annonçant

l'arrivée de l'hiver qui promet d'être sévère.

Profitons des rayons généreux du soleil encore radieux pour ces derniers instants d'une année bientôt écoulée.

Demain il faut s'y préparer puisqu'il faut nous marier avec une autre communauté de communes, peut-être le Chinonais, en attendant soyez rassurés, personne ne restera de côté ; vous m'avez élu en toute légitimité, comptez sur moi je ne vous abandonnerai jamais.

Michel CHAMPIGNY

## NOTEZ BIEN

Les élections régionales se tiendront les dimanches 6 et 13 décembre, de 8h à 18h, **dans la salle Anne de Rohan**, située rue du 11 Novembre 1918. Pour voter



vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité.

## RETOUR DE SONDAGE

Avez-vous répondu au questionnaire spécial « développement durable » distribué en octobre ? Vous avez jusqu'au 31 décembre pour le retourner en mairie.

## STATIONNEMENT GÊNANT : ATTENTION !

En avril 2015, le ministre de l'Intérieur annonçait vouloir augmenter de 100 € le montant de l'amende forfaitaire sanctionnant les arrêts et stationnements sur les trottoirs. La mesure est entrée en vigueur le 5 juillet. Elle crée une infraction pour stationnement "très gênant" qui sanctionne d'une amende

de 135 € les automobilistes qui entraveraient la circulation des piétons ou des vélos en se garant sur leurs espaces réservés. La police municipale de Sainte-Maure-de-Touraine verbalise désormais les automobilistes qui ne respectent pas le code de la route, notamment le vendredi, jour du marché.

# Flash info



Sainte-Maure de Touraine

N° 8 - MI-NOVEMBRE 2015

## AU PROGRAMME DU VILLAGE DE NOËL

Samedi 5 et dimanche 6 décembre  
Place du Maréchal Leclerc  
37800 Sainte-Maure-de-Touraine



Village de Noël

### Samedi 5 décembre, 10h / 20h

- 12h / 14h : restauration sur place
- 14h / 18h : atelier de maquillage
- 19h / 20h : spectacle pour les enfants (chants de Noël)

### Dimanche 6 décembre 10h / 18h

- 12h / 14h : restauration sur place
- 14h / 17h : atelier de maquillage
- 17h30 : tirage de la tombola

### Et aussi...

- Visite du Père Noël et distribution de tickets de manège
- Possibilité de déposer sa liste de souhaits dans une boîte aux lettres
- Collecte de jouets pour les associations locales (Restos du Cœur, l'Ami de Pain)
- Animations offertes par la municipalité : structure gonflable (le samedi) et promenades à poney
- Manège pour les enfants
- Chichis
- Exposition de Renault 4L
- Tombola : 2 paniers garnis et des sapins à gagner
- 30 commerçants, dont une dizaine de nouveaux, vous attendent sous les chalets du Village de Noël pour vous proposer des idées de cadeaux, de décoration ou de mets pour les fêtes !

## MARCHÉS DE FIN D'ANNÉE

Cette année, Noël et le Jour de l'An tombent un vendredi. Pour ne pas pénaliser les habitués, les 2 derniers marchés de l'année auront exceptionnellement lieu les jeudis 24 et 31 décembre 2015.

